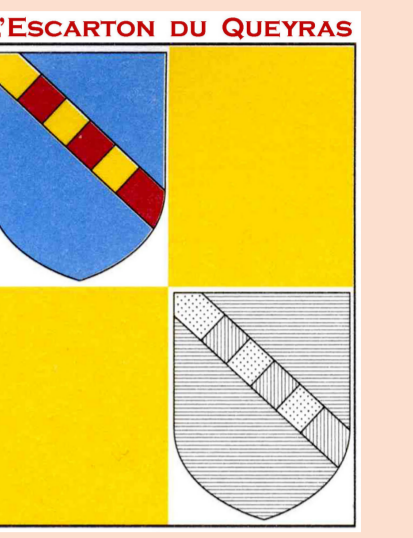


Station d'Épuration de MOLINES



Arrivée de l'effluent



Prélèvements
Analyses
Eaux Usées



Dégrillage

Le prétraitement compact

Ce traitement comprend plusieurs opérations :

- **le dégrillage** retient, par des grilles, les gros déchets (papiers, bois, plastiques, chiffons...).
- **le dessablage/déshuilage** retient la terre et le sable susceptibles d'endommager les pompes ou de créer des dépôts dans les bassins, une partie des graisses.

Les refus de dégrillage sont évacués avec les ordures ménagères.



Bassins R3F

Le traitement biologique : les bassins R3F : (Réacteur à Flore Fixée Fluidisée)

On reproduit ici (mais en accéléré) l'épuration naturelle des rivières. Les eaux arrivent dans un bassin d'aération où sont développées des cultures de micro-organismes fixées sur les média (dit « chips »). Sous l'action d'un brassage mécanique ou d'un apport d'air, les micro-organismes se reproduisent très rapidement ; ils se nourrissent de la pollution organique et du dioxygène de l'air pour produire du gaz carbonique et de l'eau.



zoom



« chips »

Flottateur

Le traitement secondaire : la flottation

La flottation permet de recueillir sous forme de boues les matières polluantes agglomérées par les micro-organismes. Sous l'action d'air injecté en fond de flottateur et de réactifs chimiques, les boues remontent en surface, sont raclées et envoyées dans un silo de stockage des boues. L'eau épurée en fond de flottateur est rejetée au milieu naturel.



Silo Boues

Centrifugeuse



La déshydratation des boues

Les boues liquides sont reprises dans le silo de stockage des boues et passées dans une centrifugeuse afin de les déshydrater. Les boues déshydratées sont évacuées dans des bennes puis mélangées à des déchets verts et compostées. Le compost est valorisé par épandage agricole sur le territoire gapençais.

Evacuation
et valorisation
des boues

Traitement
des boues
Centrifugeuse

Prélèvements
Analyses
Eaux Epurées



90%
de la
pollution
est
éliminée

REJET

Au terme du traitement secondaire, l'eau, débarrassée des éléments qui la polluaient, est épurée à 90%. Elle peut alors être rejetée à la rivière qui achève de résorber la pollution grâce au processus de l'épuration naturelle.



Maison du Queyras
05 470 AIGUILLES
Tel : 04.92.46.78.00 Fax : 04.92.46.80.74
Mail : ccqueyras@wanadoo.fr
Site : www.escartonduqueyras.com